

ÉLECTIONS I.R.P.S. / Audiens : UN BEAU SUCCÈS

Les Ouvriers, techniciens, réalisateurs, affirment leur attachement à l'existence de l'identité professionnelle et sociale des salariés de la production cinématographique et audiovisuelle

‣ *Dans un collège hétéroclite de plus de 113 000 électeurs :*

La liste des candidats présentés par notre syndicat professionnel a obtenu 26,5 % des suffrages.

Ce sont 4 158 salariés permanents, salariés intermittents, retraités des branches d'activité de la Production cinématographique, de la Production audiovisuelle, de la Prestation de service pour la télévision, des Industries techniques, qui ont voté pour la liste des candidats du SNTPCT.

Le résultat obtenu par le SNTPCT démontre le fait qu'ils n'acceptent pas que la production cinématographique et audiovisuelle ne fasse pas l'objet d'un collège spécifique et soit noyée et confondue avec les branches d'activités :

– de l'exploitation des salles de cinéma, – de la radio, – de l'édition musicale et phonographique, – de la communication et de la téléphonie, etc.

Il est à noter que les artistes, eux, ont été appelés à voter dans un collège spécifique, que les salariés du spectacle vivant, eux, ont été répartis dans deux collèges différents.

Jusqu'en 1998, les salariés de la Production cinématographique et audiovisuelle étaient regroupés dans un collège spécifique, propre à la Production et les candidats du SNTPCT recueillaient 54 % des voix.

AUSSI

- **Pour réduire et dissoudre la représentativité des salariés des branches d'activités de la production cinématographique et audiovisuelle,**
- **Pour réduire et dissoudre la représentativité du SNTPCT qui, elle, est professionnelle et non interprofessionnelle,**

les 5 confédérations CGT, CFTC, FO, CFDT, CFE-CGC, unies, ont, **à cet effet**, décidé de constituer un collège AV hétéroclite regroupant des activités qui n'ont pas de rapport entre elles afin :

- **de noyer, de dissoudre l'identité professionnelle et sociale** des salariés de l'Industrie de la production cinématographique et audiovisuelle
- **de noyer, de dissoudre l'identité professionnelle du SNTPCT** dans des branches d'activité qu'il ne représente pas.

Le résultat obtenu par le SNTPCT :

- ▶ **exprime l'affirmation collective de l'identité professionnelle et sociale, commune aux salariés de la Production cinématographique et audiovisuelle,**
- ▶ **témoigne de la confiance** dans les candidats ouvriers, techniciens, réalisateurs, présentés par le SNTPCT pour la défense de nos revendications en matière de retraite et de régime par répartition,
- ▶ **exprime l'attachement à l'action syndicale que le SNTPCT conduit** pour la défense des salaires et des intérêts sociaux et professionnels des salariés de nos branches d'activité.

Le résultat en chiffres :								
Collège Audiovisuel	Electeurs inscrits	Votes exprimés	SNTPCT	CFDT	CFE - CGC	CFTC	CGT	FO
	113 694	15 728	4 158	2 267	730	1 582	5 015	1 976
%		13,83 %	26,44 %	14,41 %	4,64 %	10,06 %	31,89 %	12,56 %

Par rapport aux élections de 2004, le nombre de votes exprimés dans l'ensemble des collèges est en diminution, et dans le collège audiovisuel il est en diminution de 2000 voix.

Seule la liste présentée par le SNTPCT a enregistré une progression en voix très significative avec 604 suffrages de plus qu'en 2004.

Avec 26,5 % des voix exprimées, le SNTPCT, dans ce collège « audiovisuel » ainsi constitué, arrive en 2^{ème} position avant la CFDT, FO, la CFTC et la CGC, et après la CGT.

Ce score confirme la forte représentativité professionnelle du syndicat professionnel qu'est le SNTPCT.

UNIS POUR LE MAINTIEN DE NOS IDENTITÉS SOCIALES ET PROFESSIONNELLES

UNIS POUR LE MAINTIEN DE L'IDENTITÉ SPÉCIFIQUE DE L'INDUSTRIE CINÉMATOGRAPHIQUE ET DE CELLE DE L'AUDIOVISUEL

S i le résultat de ces élections démontre l'attachement des salariés de nos professions à leur identité professionnelle,

les ouvriers, techniciens, réalisateurs qui constituent et dirigent le SNTPCT vous appellent à les rejoindre et devenir membre du SNTPCT.

C'est le plus sûr moyen de pouvoir peser par notre nombre et notre engagement syndical pour défendre nos intérêts salariaux et sociaux communs.